

[Altibo](#) (siège à Thézenay/ 20 salariés) est en situation de redressement judiciaire. La société spécialisée dans l'agencement de mobilier haut de gamme a été placée en redressement judiciaire par le Tribunal de Commerce de Niort. Selon Sébastien Parthenay, directeur, cette procédure n'est pas liée à l'activité de l'entreprise. Il s'agirait d'une saga judiciaire qui oppose Mr Parthernay à l'ancien dirigeant d'Albito Christophe Moreau. Le poste de Mr Moreau n'apparaissait pas au sein de la société au moment de la reprise. Les indemnités demandées (177 000 euros) par l'ancien dirigeant pénaliseraient fortement l'entreprise. Toutes ces procédures judiciaires freinent les banques. Ainsi Albito s'est déclarée en état de cessation de paiements et est placée en redressement judiciaire.